

# Katamaran® 3D

## L'herbicide de la sérénité

**BASF**  
The Chemical Company



### Katamaran® 3D - De la souplesse dans le positionnement

- Katamaran® 3D est l'association de 3 molécules : DMTA-P, métazachlore et quinmérac .
- Ces 3 molécules possèdent une action racinaire.
- Le DMTA-P est également absorbé par l'hypocotyle et le coléoptile des adventices ce qui confère à Katamaran® 3D une efficacité accrue sur les adventices en cours de germination.
- Le quinmérac est également absorbé par les cotylédons et 1ères feuilles naissantes des adventices.



### Katamaran® 3D - La solution polyvalente

- Katamaran® 3D est efficace sur de très nombreuses dicotylédones couramment rencontrées dans les colzas comme la capselle, le coquelicot, la matricaire, les véroniques.
- Katamaran® 3D apporte un progrès notable sur géraniums particulièrement préjudiciables à la culture du colza.



Ammi élevé



Barbarée



Capselle



Carotte sauvage



Coquelicot



Ethuse



Euphorbe



Fumeterre



Gaillet



Matricaire



Stellaire

Katamaran®3D  
(2,5 l/ha) | Réf. 1  
(4 l/ha)

#### Dicotylédones classiques

Alchémille (7)	
Capselle (22)	
Coquelicot (64)	
Euphorbe sp. (8)	
Fumeterre officinal (24)	
Gaillet (38)	
Laiteron sp. (12)	
Lamier sp. (8)	
Matricaire sp. (59)	
Myosotis (7)	
Stellaire (15)	
Véronique sp. (52)	

#### Ombellifères

Amm majus (14)	
Carotte sauvage (10)	

#### Géraniums

Géranium à f. rondes (17)	
Géranium à t. grèles (26)	
Géranium mou (6)	
Géranium disséqué (61)	
Géranium columbin (8)	

#### Graminées

Pâturin annuel (11)	
Ray-grass d'Italie (48)	
Vulpie (6)	
Vulpin (63)	

#### Dicotylédones diverses

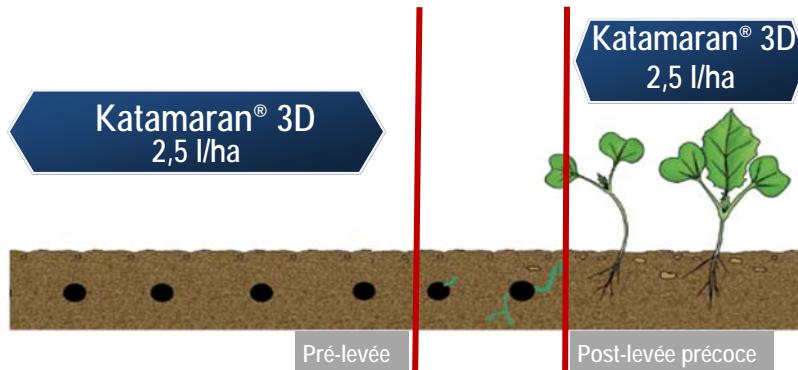
Arroche (1)	
Barbarée (11)	
Chénopode sp. (17)	
Lampsane (2)	
Morelle (4)	
Passerage (6)	
Renoncule des marais (1)	
Rumex sp. (4)	
Séneçon (9)	
Sisymbre (12)	



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Katamaran® 3D - Recommandations

- Katamaran® 3D s'utilise soit en pré-levée soit en post-levée précoce à 2,5 l/ha.



A small, vibrant green sprout with two leaves is growing from a dark brown seed, which is partially visible at the bottom.

# Mentions légales

Katamaran® 3D : Marque déposée BASF. Autorisation de vente : n°.2120075. Composition : diméthénamide-P (200 g/l) + métazachlore (200 g/l) + quinmérac (100 g/l). Formulation : SE - suspo-émulsion. Classement toxicologique : Classement toxicologique : ATTENTION ; H317 : peut provoquer une allergie cutanée, H400 : très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 : susceptible de provoquer le cancer. Doses et usages autorisés : Désherbage colza - Dose : 2,5 l/ha. Nombre d'application : 1 tous les ans. Délai avant récolte : traiter avant le stade 8 feuilles des colzas (BBCH 18). Distance aux points d'eau : Colza d'hiver : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de 20 mètres ou installer un système adéquat permettant de recueillir ou d'empêcher les eaux de ruissellement d'atteindre le point d'eau. Colza de printemps : Pour protéger les organismes aquatiques des risques liés au ruissellement, ne pas appliquer sur des parcelles situées au voisinage des points d'eau sur colza de printemps pour une application en pré-levée. Respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de 5 mètres pour une application en post-levée ou installer un système adéquat permettant de recueillir ou d'empêcher les eaux de ruissellement d'atteindre le point d'eau. Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures. Stade d'application : en post-semis pré-levée ou post-levée précoce et avant le stade 8 feuilles du colza d'hiver. Métazachlore : Ne pas dépasser la dose de 1000 g/ha de métazachlore sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Katamaran® 3D ou toute autre préparation contenant du diméthénamide-P, du quinmérac, du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans, sauf recommandation spécifique pour toutes autres spécialités contenant du diméthénamide-P, du quinmérac ou du métazachlore.

Gestion responsable : recommandation BASF sur colza d'hiver afin de protéger les ressources en eau : au-delà des aspects réglementaires (détallés aux paragraphes précédents) et du respect des bonnes pratiques agricoles, BASF recommande sur colza d'hiver pour toutes ses spécialités à base de métazachlore de ne pas appliquer plus de 750 g/ha de métazachlore. Dans les situations où le métazachlore est utilisé sur des colzas d'hiver qui reviennent tous les 2 ans : ne pas dépasser 500 g/ha sur chaque colza. Les autres cultures sur lesquelles le métazachlore est autorisé ne sont pas concernées par cette recommandation ; respecter alors la réglementation de la dose maximale de 1000 g/ha de métazachlore, toutes spécialités confondues, sur une période de 3 ans.

Novall® : Marque déposée BASF. Autorisation de vente : n° 9000833. Composition : métazachlore (400 g/l) + quinmérac (100g/l). Formulation : SC - suspension concentrée (concentrée fluidifiable). Classement toxicologique : Classement toxicologique : ATTENTION ; H317 : peut provoquer une allergie cutanée, H400 : très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 : susceptible de provoquer le cancer. Doses et usages autorisés : Désherbage colza - Dose : 2.5 l/ha. Autres usages et doses : consulter notre site [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr). Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres. Délay avant récolte : 3 jours. Délay de rentrée : 48 heures. Ne pas dépasser 1000 g de sa/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications.

Protection utilisateur : pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur : pour se protéger l'opération doit porter : des gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail en polyester 65% /35% coton avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec un traitement déperlant, des bottes, un équipement de protection individuel partiel manches longues (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée, des lunettes de sécurité (EN166), un masque de type A2P3 pendant la phase de chargement. Pendant l'application (avec cabine) porter : une combinaison de travail (voir ci-dessus), des gants en nitrile (EN373-3) si intervention à l'extérieur de la cabine.

Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr).

Usage, access, conditions et restrictions d'emploi. Consulter [www.agrobasf.com](http://www.agrobasf.com).  
Septembre 2014. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF AGRO 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 277COHE0714SUD.

#### **10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation**

#### AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
  -  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
  -  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
  -  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
  -  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
  -  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

#### PENDANT L'APPLICATION

-  7 | Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.  
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de fermes ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
  -  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
  -  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.  
© Marque déposée SN PANTHER France

### **Contacts utiles**

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	 N'Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	 N'Vert 0 800 887 887 <small>WWW.GARANTIE-PLAISIR.FR</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N'Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

BASE France SAS

BASI France  
Division Agro

## **Division Agro**

21 Chemin de la Saône  
69134 Ecully Cedex

69134 Ecully Cedex  
Tél. 04 72 33 45 45